

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CHARENTON 1 RUE DE LA REPUBLIQUE 94220 CHARENTON LE PONT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M Dorin GUDUMAC, représentant de la société GD & CONSULTING S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 26 AVENUE COURTIN 94340 JOINVILLE LE PONT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

GUDUMAC Dorin

Nombre d'actions : 200

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Yannick ESTIVAL
Chargé d'affaires professionnel

Lu et approuvé

JST141

Crédit Mutuel
Charenton

1 Rue de la République
94220 CHARENTON-LE-PONT

Tél. 01 49 08 51 26 (appel local non surtaxé)

Fax 01 45 18 92 63 - RCS Créteil D 442 816 484

